**TRANSPORTS REGIONAUX**

**COMITÉ DE LIGNES**

**POITIERS**

COMPTE-RENDU

**Jeudi 3 octobre 2019**

**Poitiers**

PRÉSIDÉ PAR M. William JACQUILLARD

**Présents :**

* **A la tribune**
* William JACQUILLARD, Conseiller régional délégué aux gares et à l’intermodalité, Région Nouvelle-Aquitaine,
* Tatiana JOMBART, Responsable Secteur de Mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine,
* Arnaud PETITJEAN, Directeur territorial Poitou-Charentes SNCF Mobilités TER,
* Olivier FOLLIET, Direction territoriale du Pôle client service, SNCF Réseau
* **Dans la salle** (ayant signé la feuille de présence)
* Jean Pierre COMPAGNON, Adjoint au Maire de Vivonne
* Daniel PACAULT, Usager
* Stéphane CULOT, Animateur
* Maurice KENAUX, AFOC 86
* Cendrine CAZARETH, Adjointe au Maire de Chasseneuil du Poitou
* Michel VIAUT, Retraité
* Sandrine LARTEAU, Cheffe de service DTRV Vienne
* Jean-Louis MOREAU, Secrétaire de l'association « Châtellerault, Notre gare, Notre avenir »
* Dominique MARTIN, Président de l'association « Châtellerault, Notre gare, Notre avenir »
* Abdellah BIGAUD, CGT Cheminot
* Thierry FEVRE, DGA du Grand Châtellerault

**Ordre du jour :**

* *Actualités du TER Poitiers-Tours et Angoulême-Poitiers*
* *Trafic et régularité*
* *Travaux en 2019 et 2020*

*Ce compte-rendu vient en complément des supports de présentation projetés en séance.*

**Introduction du Président de séance :**

William **JACQUILLARD**, Conseiller régional délégué aux gares et à l’intermodalité, Région Nouvelle-Aquitaine, accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de lignes, qui concerne les lignes **Poitiers-Tours (ligne 11) et Angoulême- Poitiers (ligne 12).**

Il précise que cette réunion est filmée, retransmise en direct et consultable sur le site Internet de la Région.

Monsieur **JACQUILLARD**, annonce qu’une **nouvelle numérotation** du réseau TER Nouvelle-Aquitaine a été mise en place à partir du 1er juillet consécutivement à la fusion des 3 régions, et à la nouvelle Convention **d’exploitation TER Nouvelle-Aquitaine 2019-2024 négociée avec SNCF.**

Cette nouvelle convention comprend des **objectifs ambitieux**, dont :

* Objectif de 95 % de régularité en 2024 ;
* Objectif de création de 8 % d’offre supplémentaire via la démarche Optim’Ter ;
* Mise en place d’une garantie fiabilité pour les abonnés annuels ;
* Budget annuel pour l’exploitation des TER à 296 M d’€.

**Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance**

* **Chiffres clés + nouvelle numération** :

 

  

Sur votre ligne 11 : (Poitiers-Tours)

|  |  |
| --- | --- |
| 65 km de ligne | 13 gares |
| 7000 trains/an | **1500 voyageurs/jour** |

Sur votre ligne 12 : (Poitiers- Angoulême)

|  |  |
| --- | --- |
| 113 km de ligne | 10 gares |
| 4300 trains/an | **900 voyageurs/jour** |

* **Qualité de service :**

Sur les 34 lignes du réseau TER Nouvelle-Aquitaine :

|  |  |
| --- | --- |
| Régularité 2018 | **90,5 %** de trains à l’heure |
| **1,7 %** de trains supprimés |
| **90,5 %** de trains à l’heure en heures de pointe |
| Régularité à mi-2019 | **94 %** de trains à l’heure |
| **1,4 %** Taux de suppression |
| **Causes TER 2019**: * Régularité : **1,8 %**
* Suppression : **0,5 %**
 |

Sur votre ligne Poitiers-Tours:

|  |  |
| --- | --- |
| *Régularité 2018* | 95,1 % trains à l’heure0,5 % de trains supprimés |
| *Régularité à mi-2019* | **96,1 %** trains à l’heure**1,1 %** Taux de suppression |

Sur votre ligne Angoulême-Poitiers

|  |  |
| --- | --- |
| *Régularité 2018* | 94,7 % trains à l’heure0,5 % de trains supprimés |
| *Régularité à mi-2019* | **96,2 %** trains à l’heure**0,9 %** Taux de suppression |

* **Typologie du trafic :**

**Part d’abonnés**

**Part d’occasionnels**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **38 %** | **62 %** |
|  | **51%** | **49 %** |

* **Les Horaires SA2020 :**

**Le plan de transport 2019 est reconduit sur le SA2020.**

**Les horaires de 2020** vont toutefois connaître **des modifications**notamment du fait de bouger d’horaires TGV et de gestion de conflits avec du fret :

* **Ligne 11** (12allers/retours par jour) :

Sens Poitiers – Châtellerault :

TER 863 102 départ 5H49 vs 5h55 arrivée 6h23 ;

TER 863 106 départ 8h11 vs 7h55 arrivée 8h42 vs 8h25

TER 863 112 le lundi départ 8h59 vs 8h55 arrivée 9h33 vs 9h25 ;

TER 863 048 départ 19h55 vs 19h48 arrivée 20h25 vs 20h19.

Sens Châtellerault – Poitiers :

TER 863 107 départ 8h50 vs 8h33 arrivée Poitiers 9h20 vs 9h03 ;

TER 863 113 le lundi départ 9h46 vs 9h33 arrivée Poitiers 10h19 vs 10h03 ;

TER 863 045 départ Tours 18h13 vs 18h20 arrivée Poitiers 19h22 vs 19h28.

* **Ligne 12 (**8 allers/ retours par jours) **:**

Sens Angoulême – Poitiers :

TER 863 222 départ 6h48 vs 6h35 arrivée Poitiers 8h02 vs 7h48 ;

Le départ de 7h33 reste inchangé ;

* TER 862 232 départ 12h40 vs 12h51 arrivée 13h57 vs 14h12 ;
* TER 863 228 le dimanche 10h56 vs 10h45 arrivée 12h03 vs 11h52 ;
* TER 863 234 le samedi 13h50 vs 14h34 arrivée 15h02 vs 14h52.

A noter pour Ruffec : la correspondance en gare de Poitiers en direction de Châtellerault reste maintenue. Le TER 863 222 arrivée 08h02 se poursuit par le TER 863 106 départ Poitiers 8h11.

* Sens Poitiers – Angoulême :

TER 863 239 départ 17h09 vs 17h19  arrivée 18h20 vs 18h31.

* **SNCF Réseau / Principaux travaux en 2019 et en 2020**

*Sur les lignes Poitiers- Tours et Angoulême- Poitiers*

|  |  |
| --- | --- |
| **2019** | **2020** |
| **Tours-Poitiers** : 5h de travaux de jour (toute l’année) **Poitiers :** renouvellement appareils de voie (avril 2019)**GOP St Benoit – Vivonne**S1 à S20 : travaux de préparation week-end et nuit (7h)S21 à S25 : travaux principaux 8h30 de simultanée de jour et travaux de libération de nuit.S26 à S28 : travaux de finition de nuit (6h) **Poitiers- Angoulême** : 5h de travaux de jour (toute l’année)  | **Tours- Poitiers** : 5h de travaux de jour (toute l’année) **Couhé-Vérac** : renouvellement appareils de voie du 20/01 au 10/04 (7h de jour)**Fermetures de ligne :** * **Du 8/2 1h au 10/02 1h,**
* **Du 15/02 1h au 17/02 1h,**
* **Du 21/03 1h au 23/03 1h**,

**Poitiers-Angoulême** : 5h de travaux de jour**Luxé :** renouvellement appareils de voie du 26/10 au 11/12 (7h de jour) **Fermetures de ligne :** * **Du 13/11 18h au 15/11 18h,**
* **Du 20/11 18h au 22/11 18h,**
 |

**Partie 2 : Relevé des demandes et diverses questions abordées en Séance**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *DEMANDEUR* | *OBJET* | *« THEMATIQUES »* | *REPONSES SNCF et Région*  |
| Cendrine CAZARETH, Adjointe au Maire de Chasseneuil-du-Poitou | Informe que les différentes modifications annoncées sur les nouveaux horaires, valables à partir de décembre 2019, impacteront de manière négative les usagers et suscitera du mécontentement.  | *Horaire*  | **La Région précise que ces changements lui ont été imposés et que cela mérite une réflexion plus large.****SNCF Mobilités signale que les horaires sont décidés en accord avec SNCF Réseau et ce, en respectant les caractéristiques de la ligne, les besoins des usagers ainsi que les arbitrages dus aux passages du Fret ou des TGV.** |
| Usagère  | Déplore la mauvaise information communiquée sur le site TER (Ex : sur le trajet Anché-Voulon-Futuroscope, le site ne propose pas le 7h24-8h34 car il y a une attente de 5 min sans changer de train. Cela n’incite pas les usagers à prendre les transports collectifs.Se plaint de la gestion des transports de substitution routière pendant les travaux.Quelle est la raison de la suppression du TER de 16h30 entre Châtellerault et Poitiers pendant l’été ?  | *Horaire/ Offre* | **SNCF Mobilités confirme qu’aujourd’hui la technologie actuelle ne permet pas d’intégrer dans les systèmes informatiques, ces horaires qui ont des temps d’attente trop courts. Toutefois, ils travailleront avec leurs agents pour une amélioration de l’information en gare.****SNCF Mobilités se renseigne sur ces dysfonctionnements des transports de substitution routière.** **La Région précise que des offres sont spécifiques à la période estivale et qu’effectivement celui de 16h30 fait partie des 2 trains supprimés l’été mais elle en examinera la pertinence.**  |
| Godet  | Le TER Angoulême-Poitiers continu vers Châtellerault avec quelques minutes d'arrêt à Poitiers. Or les moteurs de recherche de la SNCF proposent seulement un trajet avec une heure d'arrêt à Poitiers. C'est plutôt dissuasif pour les potentiels nouveaux utilisateurs. Le train Poitiers-La Rochelle du soir part à la minute à laquelle le train Châtellerault Poitiers arrive. Il est dommage de ne pas optimiser davantage les correspondances pour attirer de nouveaux clients. | *Offre / Horaire*  |
| L'Association« Châtellerault, Notre Gare, Notre Avenir » | S’étonne que pour le changement d’horaires, la Région se retrouve devant le fait accompli alors qu’à sa connaissance des réunions de concertation entre les différents partenaires se font en amont.Signale qu’il y a des incohérences sur le site de vente pour les trajets intra régionaux. Il donne l’exemple d’une personne qui souhaite faire l’aller/retour Châtellerault-Orléans à qui on propose bien l’aller mais aucun retour à moins de décomposer elle-même son trajet (via Tours).Revient sur la problématique des trains qui n’apparaissent pas sur le site quand les temps d’attente sont trop longs. Donne l’exemple du dernier TGV Bordeaux-Châtellerault au départ de Bordeaux vers 18h pour une arrivée à 21h40. | *Horaire/ offre* | **La Région précise que la gestion des TGV ne fait pas partie de sa compétence mais regrette qu’il n’y ait pas de TGV direct Bordeaux-Châtellerault. Il est seulement possible de faire ce trajet en correspondance avec les TER.** |
| Usager  | Souligne l’importance de la complémentarité TER/Car et ne pas rester focaliser sur le 100% TER. Il donne l’exemple du trajet Bordeaux-Châtellerault pour lequel il existait, à Poitiers avant la refonte des horaires, une correspondance bus contrairement au TER.  | *Offre*  | **La Région prend bien note de cette information.** |
| Jean Pierre Compagnon, Adjoint au Maire de Vivonne | Demande une meilleure prise en compte des besoins des usagers ainsi que de l’augmentation de la fréquentation de la gare de Vivonne avec l’implantation de nouvelles infrastructures (pénitencier) au moment de la refonte des horaires sur la ligne Angoulême- Poitiers. | *Offre* | **La Région reste vigilante pour que l’offre sur cette ligne soit la plus adaptée possible aux besoins des usagers et plus particulièrement pour Vivonne qui a pris de l’importance avec 251 montées et 280 descentes en moyenne par semaine.**  |
| Usagère  | Demande une amélioration de zones d’emplacement pour les vélos dans les trains sur la ligne Poitiers-Châtellerault, vélos qui prennent de plus en plus de places au détriment du confort et de la sécurité des usagers. Elle propose de rajouter des rames pour absorber cet afflux de voyageurs en vélo. | *Vélos*  | **La Région, consciente de l’ampleur du phénomène qui ne fait que croitre, mène une politique de financement de garages à vélos sécurisés dans les gares dans le cadre des aménagements de pôles d’échanges multimodaux. Le matériel roulant existant est à 90% neuf et donc, il n’est pas envisageable de le remplacer dans l’immédiat. La Région informe également qu’actuellement des nouveaux équipements mieux adaptés sont en phase de test.****SNCF Mobilités ajoute que les rames sont très sollicitées et non extensibles à l’infini.**  |
| Usager | S’étonne du fait que les Régiolis de Poitou-Charentes aient gardé les accroches ski alors que l’espace pourrait être libéré pour les vélos. | *Matériel* | **SNCF confirme que cela pourrait être des évolutions de matériels qui pourraient être faites à l’avenir.** |
| Usager | Les horaires sur la ligne Poitiers-Angoulême ne sont pas compatibles avec les horaires de travail, comme le train arrivant à 8h02 pour une embauche à 8h. | *Horaire*  | **La Région est consciente que les changements d’horaires ont un impact pour les usagers qui se rendent quotidiennement à leur travail. La Région assure rester vigilante et que les usagers restent au centre des réflexions.** |
| Usagère  | N’est-il pas possible d’octroyer les 2 millions de budget pour l’affichage en gare pour l’aménagement d’espace vélos ou l’aménagement des quais des petites gares plus prioritaires.Concernant les offres du week-end, déplore qu’il y ait une longue attente pour les correspondances sur le trajet Anché-Voulon – Châtellerault (arrivée à Poitiers à 9h27 pour une correspondance à 13h09). | *Offre*  | **La Région insiste sur l’importance de l’affichage surtout dans des gares dépourvues d’un système de diffusion d’information directe.****De plus, consciente du besoin d’aménagement de ces gares, des financements sont déjà prévus.****La Région confirme que les offres sont effectivement allégées les week-ends néanmoins elle en prend note pour une possible amélioration de l’offre future.**  |
| Thierry FEVRE, DGA Grand Châtellerault | Les difficultés de retour sur la ligne Châtellerault-Bordeaux impliquent que les usagers ne prendront pas le TER à l’aller. Concernant la ligne Tours-Châtellerault, il reprend le compte-rendu du comité de lignes du 09/10/2018 où il était noté : « Un accord a pu finalement être trouvé entre Centre-Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine avec comme objectif l’instauration de cette desserte en 2020. ». Aujourd’hui, rien n’a été mis en place.Des usagers faisant l’aller en TGV et le retour TER se sont vus récemment sanctionnés par des contrôleurs car porteurs de forfaits mixtes pourtant vendus par la SNCF. |  | **La Région est consciente de cette situation.****La Région confirme que cet accord est toujours d’actualité. Le retard s’explique par la vérification de la possibilité d’activation tant technique (possibilité de stationnement du TER en gare de Tours) que financière de ce train. Un accord financier reste encore à trouver avec la Région Centre-Val-de-Loire.****La Région précise qu’elle vérifiera l’information.** |
| Usager | Demande s’il est envisageable de créer des TER directs, type TERGV, sur la ligne Bordeaux-Tours ou Bordeaux-Paris. | *Offre* |  |
| Usager | Informe que dans les Régiolis les annonces sonores donnent des informations incorrectes malgré différents signalements faits aux contrôleurs. |  | **SNCF confirme que de telles situations peuvent effectivement se produire. Elle souligne que les contrôleurs peuvent se substituer mais prend bien note de son témoignage.** |
| Usager  | Se plaint du fait que les achats de billets TER sur les distributeurs ne peuvent s’effectuer que par carte bancaire. Cela sous-entend que tout le monde est équipé de ce mode de paiement. | *Distributeur*  | **La Région en prend bien note.**  |

**Partie 3 : Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la Région**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***DEMANDEUR*** | ***OBJET*** | ***« THEMATIQUES »*** | ***REPONSES SNCF et Région***  |
| **Perrier Rosine** | Pourquoi ne pas proposer un tarif TER + Navette pour les personnes arrivant en TER à la gare du Futuroscope ?La tarification Vitalis pour la navette me semble excessive (1.40 € pour 3 km maximum) |  | **La tarification Vitalis relève de la compétence de Grand Poitiers.****Toutefois, il existe un titre combiné permettant aux abonnés du TER de bénéficier de -25% sur leur abonnement Vitalis (mensuel ou annuel).** |
| **Briand**  | Problème des horaires de train entre Tours et Châtellerault.Départ Tours TER à 6h15 - Châtellerault 7h10 = train trop tôt TGV St Pierre des corps 8h46 - Châtellerault 9h15 = arrivée trop tardive pour travailler. Il faudrait un train qui arrive à Châtellerault vers 8h20. Le soir Châtellerault 17h57 arrivée Tours 18h50 = trajet trop lent un départ à 18h10 serait appréciable. Châtellerault 19h48 arrivée St Pierre des corps 20h15 = départ trop tardif. l'idéal serait un départ entre 17h30 et 18h30. Il n'y a pas assez d'offre de train sur ces trajets. | *Horaire*  | **Navetteur Tours – Châtellerault.** **Un accord avec la Région c****Centre Val de Loire est en cours pour activer un TER le matin pour une arrivée à Châtellerault à 8h30. Les deux Régions sont favorables à cette nouvelle offre.****Cependant, il a fallu récemment réinterroger la faisabilité technique d’insertion dans le nœud ferroviaire de Tours.** **La faisabilité financière sera regardée dès réception du devis SNCF.** |
| **Maxime Halin** | Horaires du midi Gare de Nerpuy.Arrêt du train de 13h10 partant de Châtellerault vers Poitiers et qui provient de Tours, en gare de Nerpuy. Aujourd'hui, près de 10 travailleurs de l'entreprise Fenwick-Linde à proximité immédiate de la gare de Nerpuy sont obligés d'aller à la gare de Naintré (généralement à vélo, 6km) pour prendre ce train le vendredi midi. Les autres jours, cela permettrait plus de souplesse et toucher de potentiels travailleurs résidant à Poitiers (au moins 40 personnes). | *Horaire*  | **Post comité de ligne :** **Après une étude commandée auprès de SNCF, la Région ne peut donner une suite favorable à cette demande. Cela reviendrait à réduire la robustesse de la correspondance en gare de Poitiers avec un TGV en direction de La Rochelle.** |
| **Roland Fortunier** | TER Poitiers - Châtellerault le matin (et le soir).Ce TER est idéal pour les nombreuses personnes travaillant entre Poitiers et Châtellerault et habitant au sud de Poitiers. Il faudrait plus de possibilités le matin que le train à 7h43. Par exemple, celui de 8h43 pourrait continuer sur Châtellerault tous les jours de la semaine, et pas seulement le Lundi. | *Horaire*  | **Post comité de ligne : cette suggestion a été retenue par la Région. Le principe sera appliqué à l’occasion d’une refonte de la trame horaire programmée pour décembre 2022.** |
| **Mathias Millet**  | Liaison entre les segments Angoulême Poitiers - Poitiers Tours.Pour les passagers qui circulent entre les deux segments (Angoulême Poitiers, puis Poitiers Tours), cela suppose un arrêt à Poitiers + attente + changement de train. Les liaisons à Poitiers entre les deux segments devraient être améliorées. Il serait encore mieux de prévoir des TER parcourant la totalité de la ligne pour permettre de faire par ex. Vivonne Tours sans changer de train à Poitiers. | *Correspondances étoile de Poitiers*  |
| **Olivier, usager du TER** | Avancer horaire TER 863222 pour adaptation horaires travail.Poitiers à 7H48 n'est plus adapté pour début travail à 8H00. Tout le monde ne travaille pas à la gare !Navettes déjà parties, valable aussi pour étudiants. Avant, ce train partait jusqu'à 30 mn plus tôt. TGV 8480 arrive à 6H30 à Angoulême mais pour Poitiers il reste le TGV qui arrive à 7H15 à Poitiers.Possibilité d'avancer TER 863222 de 15 mn pour satisfaire vos usagers et attirer nouveaux clients. | *Horaire*  | **L’horaire prévu au 15/12/2019 ne répondra pas à cette demande.** **La Région regarde actuellement à concilier les demandes d’offre plus matinale et les besoins d’amélioration des correspondances avec le TGV.** |
| **Léo** | Relier Bordeaux, capitale régionale, par le train à partir de Ruffec est à ce jour malaisé. Et vice-versa. Ne pourrait-on pas remédier à cette situation (et à celle des habitants d'autres secteurs de notre vaste région) en assurant un service TER Tours-Poitiers-Angoulême-Bordeaux (et vice-versa) de bout en bout, c'est-à-dire sans rupture de charge? | *Horaire*  | **Post comité de ligne : cette proposition n’est pas retenue pas la Région. Toutefois une attention particulière sera portée sur les correspondances TER en gare de Poitiers avec des TGV en direction de Bordeaux et de Paris.****En revanche, dans le cadre des réflexions sur les horaires de 2022, la Région a demandé à ce que des liaisons sans correspondance à Poitiers soient proposés pour faciliter les relations entre Angoulême et Tours.**  |
| **Léo**  | C'est une bonne chose que le comité de lignes couvre à la fois Angoulême - Poitiers et Poitiers - Tours. Je partage la suggestion tendant à offrir un service TER Angoulême -Tours de bout en bout, c'est-à-dire sans rupture de charge. Et même un service TER Bordeaux -Tours de bout en bout. | *Correspondances* |
| **Xavier**  | Depuis l'ouverture de la LGV SEA, la partie de ligne classique entre Angoulême et Poitiers est largement sous exploitée. Pourquoi la Région n'a pas profité de l'occasion pour développer l'offre de transport sur cet axe en mettant par exemple en place un cadencement à l'heure ou aux deux heures ? tous les jours en gare d'Angoulême, plusieurs rames restent garées au dépôt entre 9h et 16h alors qu'elles sont disponibles pour rouler. | *Correspondances*  | **Dans le cadre de la convention d’exploitation 2019-2024, la Région a fixé un objectif ambitieux à SNCF de créer +8% d’offre sans surcoût.****Ce dispositif d’optimisation de l’offre avec la remise à plat des horaires, étoile ferroviaire par étoile ferroviaire, sera déployé d’ici 2024.**  |
| **Chris**  | Oui, je souscris à cette suggestion. En gare de Poitiers, on remarque aussi la présence en heures creuses de rames TER stationnées, sans réalisation apparente d'opérations concomitantes de maintenance ou nettoyage. Concrètement, dans un premier temps, ne pourrait-on pas ajouter du lundi au samedi 2 TER dans chaque sens entre Poitiers et Angoulême pour ne pas avoir dans la journée d'intervalles entre TER supérieur à 2 heures? | *Correspondances* |
| **Caroline Robin** | La Région avait promis que l'achat de billets dans les trains aux arrêts des haltes ferroviaires serait encore possible à tarif normal. (courrier et réponse à la suite de l'intervention de Mme Bonnefoy, sénatrice de Charente).Hors il n'en est rien, les contrôleurs font payer une surtaxe de 10€ sur le tarif normal. Pour les voyageurs occasionnels ou non connectés, c'est une double sanction. | *Vente de titres* | **La politique générale SNCF en matière de vente à bord se décompose en 3 échelons :** **1. Si le voyageur n’a pas pu prendre son billet, parce que le guichet n’est pas ouvert, que les automates sont hors services et que ce voyageur se présente spontanément au contrôleur dès le début du trajet, alors aucune majoration tarifaire ne doit être appliquée.****2. Si le voyageur aurait techniquement pu prendre son billet avant de monter dans le train, et qu’il se présente de lui-même au contrôleur au début du trajet, alors ce dernier applique une majoration au prix du billet. Il s’agit du « tarif de bord ».****3. Si le voyageur ne s’est pas présenté spontanément au contrôleur du train dès le début du voyage, alors le voyageur est en situation irrégulière : le contrôleur applique une amende.** |
| **Perrier Rosine**  | Propose de mettre en place, pour les usagers occasionnels, des packs 10 ou 20 trajets. | *Vente de titres* | **La gamme tarifaire est harmonisée à l’échelle de la Région.****Possibilité de prendre le tarif Petit prix (5€ minimum sur un trajet acheté 48h à l’avance sur certains trains)****ou la Carte + (soit -50% sur tous les billets pendant 1 an)** |
| **Léo**  | Maintien d'un service d'information et vente de billets au guichet, notamment en gare de Ruffec.Même pour une personne normalement habile avec internet, ce dernier ne permet pas toujours d'obtenir l'info et le billet que l'on recherche pour son voyage en train. Le contact humain et le savoir-faire du guichetier sont précieux. L'ouverture du guichet doit couvrir une plage horaire suffisamment large et stable, du moins du lundi au samedi, pour conserver son attractivité. Sans l'obtention au guichet de renseignements horaires et tarifaires, j'aurais renoncé à plusieurs voyages en train. | *Vente de titres* | **La gare de Ruffec est ouverte** **Lundi à vendredi : 06h00-22h00****Samedi : 06h00-23h30****Dimanche : 06h00-22h00****Et le guichet** **Lundi au Vendredi : 10h00-12h30/14h30-18h00****Samedi : 10h00-12h30****Dimanche et fêtes : 15h00-19h00**  |

Monsieur William JACQUILLARD précise que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, SNCF Réseau et SNCF Mobilités sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Région. Une adresse mail est également proposée pour d’éventuelles remarques, suggestions ou questions. Il remercie également l’ensemble des participants d’être venu assister au comité de lignes et précise qu’une réunion similaire aura lieu l’année prochaine.

**Contacts auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :**

Direction des transports ferroviaires de voyageurs

Site de Poitiers

Responsable Secteur de Mobilité, Poitou

transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr